



## Compte rendu de la séance du 10 septembre 2021

**Présents :** Mmes et Mrs les Conseillers : Mmes JUZIAN Catherine, VASINA Pauline, TUDORET Sabira, MM. BONNAFFOUX Mickaël, CARRETTA Thierry, ESMIEU Alain, FEUILLASSIER Sylvain, JEHAN Frédéric, LELIEVRE Benoit, QUERE Gérard, SIMOND Régis.

**Excusés :** BALLOCCHI Sylvie pouvoir à Mme JUZIAN Catherine, RODINI Jean-Louis pouvoir à M. BONNAFFOUX Mickaël, COMBAL Benjamin

**Absent :** BRUN Jean-Luc

**Désignation du ou de la secrétaire de séance :** Mme VASINA Pauline est désignée à l'unanimité.

**Approbation du dernier compte-rendu :** Il est approuvé à l'unanimité.

**Retrait de délibération de l'ordre du jour : Travaux PAPI hameau des Isclasses :** Monsieur le Maire explique qu'une réunion va être organisée par le parc du Queyras le 23 septembre à ce sujet, la délibération est donc retirée en attendant cette réunion.

### INFORMATIONS – DÉCISIONS DU MAIRE

M. le Maire présente les décisions qu'il a été amené à prendre en vertu des délégations confiées par la délibération n°2020-50 en date du 24 Juillet 2020 modifiée :

- 2021-06-001 : Organisation et retransmission de la Réunion Publique du 17 juin 21 Hameau des Grands Bois ;
- 2021-06-002 : Avenant n°1 au contrat d'emprunt CEPAC n°A291109T ;
- 2021-06-003 : Avenant n°2 au contrat d'emprunt CEPAC n°A2910264 ;
- 2021-06-004 : Convention avec les chiens de traîneaux ;
- 2021-06-005 : Location appartement saisonnier août 2021 ;
- 2021-06-006 : Devis BCA diagnostic amiante ensemble immobilier (bâtiment Mairie) ;
- 2021-06-007 : Avenant de réaménagement de prêts - Caisse des Dépôts et Consignation ;
- 2021-06-007 Bis : Mise à disposition de la salle polyvalente de Risoul village à Monsieur Alain CATTI ;
- 2021-07-001 : Avenant au contrat Emprunt CRCA 914889016PR ;
- 2021-07-002 : Avenant au contrat Emprunt CRCA 046585016PR ;
- 2021-07-003 : Avenant au contrat Emprunt CRCA 914884011PR ;
- 2021-07-004 : Avenant au contrat Emprunt CRCA 00000209367 ;
- 2021-07-005 : Avenant au contrat Emprunt CRCA 00000209381 ;
- 2021-07-006 : Avenant au contrat Emprunt CRCA 014648019PR ;
- 2021-07-007 : Avenant au contrat Emprunt CRCA 136843016PR ;
- 2021-07-008 : Contrat Butagaz offre maintien prix sur 3ans ;
- 2021-07-009 : Convention tyrolienne ;
- 2021-07-010 : Confirmation devis SARL HYPODOC / Rédaction et Publication Acte d'échange Commune/Mme LERAU à La Combe ;

- 2021-07-011 : Avenant n°1 mission de maîtrise d'œuvre SAUNIER pour les travaux de réduction de fuites à Gaudissard ;
- 2021-07-012 : Contrat de maintenance chauffage et autre pour le bâtiment de Skiséo ;
- 2021-07-013 : Convention de mise à disposition SKISEO pour séances de natation et aquagym ;
- 2021-07-014 : Convention de fourniture goûters coopérative les écureuils ;
- 2021-07-015 : Option N°1 contrat maintenance chauffage et autre Skiseo ;
- 2021-08-001 : Convention restauration Pépé victor ;
- 2021-08-002 : Confirmation devis SARL HYPODOC / Rédaction et Publication Acte d'échange Commune/M. Robert BRUN à La Combe ;
- 2021-08-003 : Mandat à la SCP Tertian recours Vergier ;
- 2021-08-004 : Cession du véhicule Renault Master.

<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES - RESSOURCES HUMAINES - INTERCOMMUNALITÉ</b>
--

***Délibération n° 2021-051 : •Décision Modificative n°2 du Budget Principal***

Il est nécessaire de modifier le budget principal afin de pouvoir passer les écritures rendues nécessaires suite à la validation de nouveaux avenants de prêts signés avec la Caisse d'Epargne. Cette décision modificative intègre également des régularisations budgétaires (notamment l'ajustement des travaux de voirie, la cession du Renault master, l'acquisition d'un nouveau véhicule). La décision modificative n°2 du Budget Principal est approuvée à l'unanimité

***Délibération n° 2021-052 : •Approbation des tarifs du stationnement à Risoul 1850***

Il a été proposé de reconduire les droits de stationnement à Risoul 1850 votés en 2020, pour le parking couvert et les camping-cars, avec les compléments suivants :

- Création d'une réduction de 150 € sur les abonnements saison pour les détenteurs de la carte Club Ambassadeurs Premium de l'Office de tourisme ;
- Création d'un tarif spécial abonnement 7 jours à 52 € pour l'Office du tourisme afin d'être commercialisé en package dans le cadre de la centrale de réservation.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

***Délibération n° 2021-053 : Approbation des tarifs Skiséo :***

L'ajout de certains tarifs (vente de couches, masques, création d'un tarif personnes à mobilité réduite) a été proposé aux tarifs du centre aquatique en vigueur, de même que la modification du tarif des ventes de serviette à 9 € compte tenu des retours des agents de Skiséo. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

<b>URBANISME – TRAVAUX – ENVIRONNEMENT – DOMAINE SKIABLE</b>
--

***Délibération n° 2021-054 : Délibération de principe parking entrée station :***

Compte tenu des constructions en cours dans la zone Chérine, des résultats des différentes études faisant état d'un manque important de stationnements sur la station, les membres du conseil ont été

amenés à se prononcer sur le principe de création d'un parking sur la station de Risoul 1850, ce qui a été validé à l'unanimité.

***Délibération n° 2021-055 : Autorisations de passage de TSD Homme de pierre :***

La réalisation du projet de télésiège de l'Homme de pierre implique l'autorisation de passage de la Commune de Risoul sur les parcelles communales situées sur l'emprise du projet. Ces parcelles sont classées en zone NS du PLU.

Le conseil municipal à l'unanimité se prononce favorablement sur ces autorisations de passage.

***Délibération n° 2021-057 : •Adoption des tarifs des remontées mécaniques et luge Dévale hiver 2021-2022 :***

Le conseil municipal a été amené à adopter les tarifs de remontées mécaniques et luge 2021-2022 proposés par Risoul Labellemontagne. La délibération a été approuvée à l'unanimité.

***Délibération n° 2021-058 : Désignation de la commission paritaire (DSP Domaine skiable) :***

L'annexe 4 à la DSP des remontées mécaniques prévoit la désignation d'une commission mixte paritaire. Cette commission est composée du Maire et de 2 membres parmi les 3 de la commission de DSP. Le conseil municipal s'est prononcé à l'unanimité sur la création et la désignation de messieurs FEUILLASSIER Sylvain et BONNAFFOUX Mickaël comme membres de cette commission.

***Délibération n° 2021-059 : Convention d'occupation du domaine public pour des bornes de recharge de véhicules électriques :***

La signature d'une convention d'installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables a été proposée aux membres du conseil. Il s'agit d'autoriser l'occupation, à titre gratuit, du domaine public pour l'installation d'une borne de recharge qui serait située sur le parking de l'office du tourisme à la station, emplacement qui devra être vérifié de même que la durée de cette autorisation. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

***Délibération n° 2021-060 : Conventions de servitudes avec les propriétaires pour la création d'une portion de réseau pluvial :***

Le conseil municipal doit autoriser le Maire à signer des conventions de servitudes de passage pour la création d'une portion de réseau pluvial à la station. Cette délibération est approuvée à l'unanimité.

***Délibération n° 2021-061 : Vente de coupe de bois façonné :***

Les membres du conseil devaient se prononcer sur le choix de la destination des bois issus des parcelles 15, 16, 26 et 27 de la forêt communale de Risoul, pour un volume estimé de 1500 m<sup>3</sup>.

L'ONF propose que l'exploitation de ces coupes soit réalisée en bois façonnés.

Les bois issus de ces coupes seront majoritairement mis en vente sous forme de contrats d'approvisionnement négociés par l'ONF (vente groupée). Les autres produits seront vendus au gré à gré.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

## ENFANCE – SCOLAIRE – TOURISME – SPORTS - CULTURE

### **Délibération n° 2021-062 : modalités et tarifs location de salles :**

La délibération fixant les modalités et tarifs de location des salles étant ancienne, une actualisation a été proposée. Cette délibération a été approuvée à l'unanimité.

## DIVERS

Avant de lever la séance M. Le Maire a souhaité donner quelques informations aux membres du Conseil :

- Tout d'abord, il a souhaité faire un bilan de la saison touristique, avec un excellent mois d'août et une très bonne fréquentation.
- Il a ensuite fait part aux membres du conseil du retrait du recours de l'association RAP par rapport à l'UTN. Il explique également que des rencontres régulières entre la municipalité et l'association se sont déroulées afin de pouvoir exposer au mieux le projet.
- Il a également informé les membres de l'assemblée de l'accord qui a été donné au permis de construire de l'hôtel sur le terrain de l'ancienne patinoire de la station, Hôtel 3 étoiles de 70 chambres environ, ce bâtiment comportera un étage de moins que le projet initial.
- Enfin, M. Le Maire a remercié les membres du conseil pour leur présence, leur implication et leur travail depuis un peu plus d'un an maintenant.

La séance est levée à 18h45

Fait à Risoul, le 15 septembre 2021

Le Maire,  
Régis SIMOND.

